

## Examens écrits : Session 2024

Vous trouverez, s'il vous plaît, les dates et horaires des épreuves écrites d'admissibilité de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats au titre de la session 2024.

### ***Epreuves écrites des Examens d'Entrée à l'École des Avocats – SESSION 2024***

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le [code de l'éducation](#), notamment ses articles D. 613-26 et suivants ;

Vu la [loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971](#) modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, notamment son [article 12](#) ;

Vu le [décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991](#) modifié organisant la profession d'avocat, notamment son [article 51](#) ;

Vu l'[arrêté du 17 octobre 2016](#) modifié fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, notamment son [article 1er](#),  
Arrêtent :

- [Article 1](#)

Les dates et horaires des épreuves écrites d'admissibilité de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats au titre de la session 2024 sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

- [Article 2](#)

Les présidents d'université organisant l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

#### ANNEXE

##### 1. Epreuve de note de synthèse

**Durée : 5 heures**

DATE	Antilles	Guyane	Métropole	La Réunion
Mardi 3 septembre 2024	7h - 12h	8h - 13h	13h - 18h	15h - 20h

## 2. Epreuve de droit des obligations

**Durée : 3 heures**

DATE	Antilles	Guyane	Métropole	La Réunion
Mercredi 4 septembre 2024	7h - 10h	8h - 11h	13h - 16h	15h - 18h

## 3. Epreuve de cas pratique

**Durée : 3 heures**

DATE	Antilles	Guyane	Métropole	La Réunion
Jeudi 5 septembre 2024	7h - 10h	8h - 11h	13h - 16h	15h - 18h

## 4. Epreuve de procédure

**Durée : 2 heures**

DATE	Antilles	Guyane	Métropole	La Réunion
Vendredi 6 septembre 2024	7h - 9h	8h - 10h	13h - 15h	15h - 17h

Nota. - Les heures indiquées sont les heures locales.

Fait le 7 mars 2024.

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Pour la ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
A.-S. Barthez

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur des affaires civiles et du sceau,  
R. Decout-Paolini